

**ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT-
CLAUDE (39)
FONDS « RÉSISTANCE ET DÉPORTATION »**



La « fête de l'armistice » du 8-10 mai 1945 à Saint-Claude

Documents issus des Archives municipales de Saint-Claude

Propositions de mise en oeuvre pédagogique à destination des élèves de cycle
3 (CM2), 4 (3^e) et de terminale générale (tronc commun)

Source : AMSC, 4H44/1

Dossier réalisé par Anne Cardinale

Dans l'ensemble du pays, la victoire de mai 1945 donne lieu à des commémorations combinant cérémonies officielles et réjouissances populaires : défilés, retraites aux flambeaux, cloches, bals qui se prolongent souvent les 8 et 9 mai.

À Saint-Claude, on retrouve ce schéma mais dans un contexte local particulièrement marqué par la grande rafle d'avril 1944 et le retour progressif des déportés en 1945, qui confèrent à la fête une dimension beaucoup plus douloureuse qu'ailleurs.

Ces documents montrent le programme de ces journées :

- * Document 1 : programme de la journée du 8 mai 1945
- * Document 2 : programme des bals du 9 mai 1945
- * Document 3 : invitation au vin d'honneur du 10 mai 1945 en l'honneur des déportés et prisonniers
- * Document 4 : Résultats financiers des bals du 9 mai puis lettres sur l'affectation des bénéfices

La municipalité invite explicitement prisonniers et déportés rapatriés à un vin d'honneur et décide de verser l'intégralité du produit net des bals – près de 30 000 francs – au fonctionnement des maisons de repos de Chamblay et d'Arbois, destinées à ces anciens déportés et prisonniers.

Ainsi, à Saint-Claude, la fête de la victoire ne se réduit pas à un moment de liesse collective : la danse et la joie deviennent le support d'un geste concret de solidarité envers les victimes de la rafle et de la déportation, donnant à ces commémorations un « goût amer » qui en fait un observatoire privilégié des sorties de guerre et des mémoires blessées.

Document 1 : programme de la journée du 8 mai 1945

Ville de Saint-Claude

FETE DE L'ARMISTICE

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 8 MAI 1945

- Toute la Population de Saint-Claude est invitée à fêter cette journée historique dans la dignité qu'imposent les circonstances locales.
- Elle voudra bien pavoiser et si possible illuminer et fleurir les fenêtres .

A QUINZE HEURES, Rassemblement Place Jean Macé pour l'audition du message du Général de GAULLE

- Brève allocution
- Cortège imposant : Sociétés musicales, Personnalités Officielles
Conseil Municipal, Comité de Libération,
Compagnie des Sapeurs-Pompiers, Ecoles
Sociétés diverses, Population.
- Défilé pour aller au Monument aux Morts
- Dépôt d'une gerbe
- Minute de silence
- Hymnes alliés - La Marseillaise
- Dislocation
- Goûter des enfants dans leurs Ecoles respectives .



Saint-Claude le 8 Mai 1945

Le Maire : Fernand MICHALET

AVIS URGENT AUX MUSICIENS

Tous les musiciens de l'Union San Claudienne et du Cercle Musical sont priés de se trouver avec leur instrument Salle des Répétitions de l'Union San Claudienne, rue du Collège à 13 heures 30 .

Le Maire : Fernand MICHALET

Le Chef : Claudius LACROIX .

Document 2 : programme des bals du 9 mai 1945 :

Mairie de Saint-Claude

BALS DU 9 MAI 1945

BAL DE LA GRENETTE

Caisse

TEIL Marius	20 h.30 à 22h.15
Emile BROISSIAT	22h.15 à 24 h.00
Marcel MIGNOT	24h.00 à 1 h.30

Contrôle

{ Fernand PATEL, Adonis RUSSOT
DUNAND Maurice, Suzanne
ROUSSET
{ PERRAULT Suzanne, Marcel
VUILLERME, Etienne ROUSSELET
Pâquerette DUNAÏRE

GUENIN François,
GAILLARD Lucien

Monsieur MIGNOT assurera l'ouverture et l'éclairage de la Salle, prendra la recette en charge et paiera l'orchestre.

BAL DE LA FRATERNELLE

Caisse

Raymond CHAMBARD	23 h.00 à 24h.15
Pierre ROMANET	24h.15 à 1h.30

Contrôle

{ André CHEVASSUS, Paul
{ PATEL, Paula GUICHARD

PONARD André, Melle
RAYMOND

Les personnes indisponibles sont tenues de se faire remplacer par des personnes dignes de confiance .

Saint-Claude le 9 Mai 1945
Le Maire : F. MICHALET

Document 3 : invitation au vin d'honneur du 10 mai 1945 en l'honneur des déportés et prisonniers

VILLE de St-CLAUDE

Le 9 Mai 1945

Monsieur et Cher Camarade,

Le Conseil Municipal et le Comité
local de Libération désireux de manifester leur sympathie
à l'égard de ceux qui ont souffert loin des leurs, invitent
prisonniers et déportés rapatriés à un amical vin d'honneur
qui sera servi Grande Salle de la Mairie, JEUDI 10 MAI 3
DIX HUIT HEURES.

Espérant en votre présence, nous vous
présentons, Monsieur et Cher Camarade, notre amitié fraternelle.

Le Conseil Municipal,
Le Comité de Libération.

Monsieur le maire,

Document 4 : Résultats financiers des bals du 9 mai puis lettres sur l'affectation des bénéfices

Mairie de Saint-Claude

Résultats financiers des bals organisés
le 9 Mai 1945

1°- BAL DE LA GRENETTE

<u>Entrées:</u> Souches n°			
1201 à 1793 =	593		
1801 à 1868 =	68		
2301 à 2500 =	200	1061 à 25Fr =	26.525,-
3801 à 4000 =	200		
Boni dans la Caisse		190,-	26.715,-
<u>Dépenses</u> Cachet de l'orchestre 5 musiciens à 300Fr		1.500,-	
Boissons pour l'orchestre, note du			
café Delatour		220,-	
Achat des carnets de billets 12 à 5Fr		60,-	1.780,-
			24.935,-

2°- BAL DE LA FRATERNELLE

<u>Entrées</u> Souches n°			
2601 à 2800 =	200		
2901 à 3000 =	100		
2801 à 2830 =	30	340 à 25Fr	8.500,-
2501 à 2510 =	10		
Boni dans la caisse		62,-	8.562,-
<u>Dépenses</u> Cachet de l'orchestre 5 musiciens à 300Fr		1.500,-	
Boissons pour l'orchestre, café de la			
Fraternelle		150,-	
Achat des carnets de billets 5 à 5Fr		25,-	1.675,-
		1.675,-	1.675,-
			6.887,-

Résultat général

Recettes brutes	35.277,-
Dépenses	3.455,-
	31.822,-
Droits d'auteur	1.874,50
Net	29.947,50
	=====



St-Claude le 11 Mai 1945

CHAMBLAY
Le Maire de Saint-Claude
à Monsieur André CAMELIN
COSOR départemental
Préfecture du Jura
Lons le Saunier

Je vous informe que je verse ce jour à votre compte courant postal 765.00 Dijon, COSOR départemental, la somme de 29.947 Frs 50 produit net, de deux bals organisés à Saint-Claude le 9 courant .

Cette somme est affectée spécialement au fonctionnement des maisons de repos de CHAMBLAY et d'ARBOIS , et je vous demande de bien vouloir lui conserver cette affectation dans votre comptabilité .

Croyez, cher Monsieur CAMELIN à mes sentiments les meilleurs .

Saint-Claude le II Mai 1945
Le Maire .-

Le Maire de Saint-Claude
à Monsieur le Sous-Préfet
de Saint-Claude

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le compte-rendu financier des bals organisés le 9 Mai, Salle de la Grenette et Salle de la Maison du Peuple.

Le produit net, soit 29.947frs50 affecté spécialement au fonctionnement des Maisons de repos de CHAMBLAY et d'ARBOIS a été versé à Monsieur André CAMELIN, Préfecture du Jura, compte courant postal 765.00 Dijon.

St-Claude le II Mai 1945
Le Maire .-

Paratexte :

Succession des maires à Saint-Claude :

- Avant 1940 : Jules Mermet (maire socialiste, déporté en avril 1944, ne revient pas)
- 1941-1944 : Paul Delacour (maire nommé par Vichy, arrêté le 7 avril 1944 lors de l'Opération Frühling, déporté et mort à Buchenwald)
- 1944-1945 : Fernand Michalet (maire post-Libération, élu/installé par le Comité de Libération après septembre 1944)

Le 9 avril 1944 (dimanche de Pâques), la Gestapo dirigée par Klaus Barbie organise l'Opération Frühling contre le maquis du Haut-Jura. Place du Pré, tous les hommes de 18 à 45 ans sont sommés de se rassembler pour une "vérification d'identité". 302 hommes sont sélectionnés comme otages, déportés via Compiègne vers les camps de Buchenwald et Dora. 186 ne reviendront jamais.

Les déportés survivants (116 sur 302) passent par des centres de rapatriement (Le Bourget, hôtel Lutetia). Ils rentrent à Saint-Claude par vagues, dès fin avril-début mai 1945, souvent gravement malades et traumatisés.

Le Comité local de Libération cité dans le document est issu des groupes FFI qui ont occupé Saint-Claude les 14-17 juin 1944, évacués face aux Allemands. Saint-Claude est libérée en septembre 1944. En mai 1945, il défile aux côtés du Conseil municipal, symbole de légitimité : la Résistance est reconnue comme force politique officielle.

3 jours de célébrations sont organisés en 1945 :

- 8 mai : Cérémonie patriotique solennelle au Monument aux Morts
- 9 mai : Deux bals publics à La Grenette et au Café de La Fraternelle
- 10 mai : Vin d'honneur à la Mairie pour accueillir les prisonniers et déportés rapatriés

Fiche repère pour l'enseignant : Saint-Claude en 1940-1945

Saint-Claude est une petite ville ouvrière du Haut-Jura, comptant environ 10 000 habitants en 1940. Située à la frontière suisse, elle bénéficie d'une position stratégique qui favorise dès 1940 les premiers actes de résistance. Initialement en zone libre jusqu'au 11 novembre 1942, la ville passe ensuite sous occupation allemande directe.

La Résistance sanclaudienne s'organise autour de deux piliers majeurs. D'abord, La Fraternelle, coopérative ouvrière fondée en 1898 qui devient sous la direction d'Edmond Ponard (chef du secteur Armée secrète) un pivot logistique : ravitaillement des maquis, hébergement de clandestins (Juifs, évadés), diffusion de journaux. Ensuite, les maquis du Haut-Jura issus du Service Périclès (écoles de cadres) se rattachent au maquis Ain-Haut-Jura commandé par Henri Romans-Petit.

Les maires successifs illustrent les soubresauts politiques : Jules Mermet (socialiste avant-guerre) est destitué par Vichy, remplacé par Paul Delacour (nommé 1941), lui-même arrêté le 7 avril 1944 et mort à Buchenwald. Fernand Michalet devient maire post-Libération et signe l'affiche du 8 mai 1945.

Le traumatisme central reste l'Opération Frühling du 9 avril 1944 (dimanche de Pâques). La Gestapo, dirigée par Klaus Barbie, ordonne à tous les hommes de 18-45 ans de se rassembler place du Pré pour une "vérification d'identité". Sur 2000 présents, 302 sont sélectionnés comme otages contre le maquis, déportés via Bellegarde-Compiègne (convoi 12 mai) vers Buchenwald/Dora. 186 ne reviennent pas, marquant l'un des pires bilans communaux du Jura.

La libération est complexe. Les 14-17 juin 1944, les groupes FFI occupent brièvement la ville (gendarmerie, sous-préfecture, arrestations de collaborateurs), mais doivent évacuer face à la contre-offensive allemande (16-20 juin : pillages, exactions). Saint-Claude, première ville du Jura libérée, l'a été le 2 septembre 1944 vers 13 heures par le peloton Lorne (soldats maghrébins de la 1^{re} Armée française débarquée en Provence). En avril-mai 1945, les 116 survivants rentrent par vagues (libérés en avril par les Américains).

L'affiche du 8 mai 1945 reflète cette ambivalence : "dignité qu'imposent les circonstances locales" face à la victoire nationale. Les 3 jours de célébrations (cérémonie 8 mai, bals 9 mai, vin d'honneur 10 mai) réunissent Comité Local de Libération (issu FFI) et Conseil municipal, légitimant la Résistance comme le pouvoir républicain.

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE POUR LE CYCLE 3 (CM2) : COMMENT

FÊTE-T-ON LA FIN DE LA GUERRE À SAINT-CLAUDE ?

Thème 3 : La France, des guerres mondiales à l'Union européenne
(sous-partie : La Seconde Guerre mondiale 1939-1945).

Objectifs

- Comprendre que le 8 mai est une fête nationale qui rappelle la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- Découvrir comment, à Saint-Claude, on a fêté la paix en 1945 (cérémonie, bals, geste de solidarité).
- Travailler la lecture de documents d'archives guidée et la production d'un petit texte ou d'une affiche.

Déroulement (environ 1 h)

1. Discussion d'entrée (10 min)

- Question orale : « Que se passe-t-il en France chaque 8 mai depuis 1945 ? As-tu déjà vu une cérémonie ? »
- Faire émerger : drapeaux, monument aux morts, Marseillaise, minute de silence.

Annonce du sujet :

« Nous allons voir comment, en 1945, les habitants de Saint-Claude ont fêté la paix et aidé les personnes qui avaient souffert de la guerre. »

2. Lecture guidée des documents (25 min)

Travail collectif avec texte projeté ou sur feuille.

1. Doc 1 – La cérémonie du 8 mai

- Souligne la date, l'heure et le lieu du rassemblement.
- Est-ce un moment de fête ou de silence ? Pourquoi ?

2. Doc 2 – Les bals du 9 mai

- Entoure les mots qui montrent qu'il y a de la musique et qu'on danse (bal, orchestre, salle...).
 - Cette fois, est-ce plutôt un moment sérieux ou joyeux ?
3. Doc 4 – L'argent pour aider les anciens prisonniers et déportés
- A qui va l'argent des bals ?

Concernant le document 3 : Rappel de contexte oral par l'enseignant :

On peut d'abord demander aux élèves s'ils ont déjà vu, près de chez eux un endroit qui rappelle la guerre : un monument aux morts, une plaque avec des noms, une rue ou une place qui porte une date. On pourra expliquer que ces lieux servent à garder le souvenir de ce qui s'est passé et à rendre hommage aux personnes qui ont souffert ou qui sont mortes pendant la guerre.

On leur explique ensuite qu'à Saint-Claude, au moment de la Seconde Guerre mondiale, la grande place du centre-ville s'appelait la place du Pré. Le 9 avril 1944, les Allemands y ont rassemblé presque tous les hommes de la ville, en âge de travailler, puis en ont emmené 302 de force vers des camps en Allemagne : beaucoup ne sont jamais revenus car décédés, ce qui a été un énorme choc pour la population. Pour ne pas oublier ce drame, la ville a décidé plus tard de changer le nom : la place du Pré s'appelle maintenant place du 9 Avril 1944, afin que la date de la rafle reste inscrite dans la mémoire de tous.

On pourra aussi préciser qu'en mai 1945, la guerre se termine et quelques déportés de Saint-Claude réussissent à revenir dans leur ville, très affaiblis par les mauvais traitements, la faim et les maladies dans les camps. La mairie décide alors d'organiser une aide particulière pour eux : accueil, cérémonie en leur honneur, pour reconnaître ce qu'ils ont vécu et montrer que la ville ne les oublie pas.

Questions possibles sur le document du 10 mai :

1. Qui est invité par la mairie à venir au vin d'honneur ?
2. Pourquoi, d'après toi, la mairie organise-t-elle un vin d'honneur pour ces personnes ? (Si besoin expliquer ce qu'est un vin d'honneur)
3. L'argent gagné grâce aux bals du 9 mai, à quoi sert-il exactement ?

Ces questions permettent de faire le lien entre le document d'archives, la réalité locale (le monument de la rafle qu'ils voient) et l'idée que la fête de la paix à Saint-Claude est aussi un moment de solidarité et de mémoire.

Copie guidée :

Aujourd'hui, à Saint-Claude, nous passons devant le monument de la place du 9 avril, qui rappelle la grande rafle de 1944. 302 hommes ont été arrêtés ce jour-là et déportés dans un camp de concentration en Allemagne. En 1945, quand la paix revient, la mairie invite les prisonniers et déportés qui rentrent à un vin d'honneur et donne l'argent des bals pour des maisons de repos à destination des anciens déportés. À Saint-Claude, la fête de la paix sert donc aussi à penser à ces personnes et à leur montrer qu'on ne les oublie pas.

Exploitation pédagogique : La Fête de l'Armistice à Saint-Claude en 1945 : Une célébration complexe dans un contexte de trauma

Niveau : 3ème

Programme :

THEME 1 : L'EUROPE, UN THEATRE MAJEUR DES GUERRE TOTALES

Chapitre 4 : La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance

La France pendant la Seconde Guerre mondiale et la Libération

THEME 3 : FRANCAISES ET FRANÇAIS DANS UNE RÉPUBLIQUE REPENSÉE

Chapitre 1 : 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie

Compétences visées :

- Analyser et comprendre un document :
 - Savoir présenter un document
 - Analyser des sources historiques

- Avoir des repères en histoire :
 - Comprendre la complexité d'un moment historique
 - contextualiser des événements locaux dans une perspective nationale

Proposition d'exploitation pédagogique :

Phase 1 – Entrée dans le sujet (10 min)

Consigne orale : « Nous sommes à Saint-Claude en mai 1945. À partir de ces documents d'archives, tu vas montrer en quoi la fête de l'armistice est particulière dans cette ville. »

Distribution d'un dossier élève avec :

- Doc 1 : Programme du 8 mai 1945.
- Doc 2 : Feuille d'organisation des bals du 9 mai.
- Doc 3 : Lettre d'invitation au vin d'honneur du 10 mai.
- Doc 4 : Bilan financier des bals + lettres sur l'affectation des bénéfices.

Phase 2 – Travail sur les documents : (25–30 min)

A. Le 8 mai : la cérémonie officielle (Doc 1)

1. Relève la date exacte de la cérémonie et le lieu de rassemblement.
2. Entoure dans le texte les mots qui montrent qu'on demande de la dignité et du recueillement.
3. Dresse la liste des principales étapes de l'après-midi
4. Quel est le ton donné à la journée, plutôt festif ou sérieux ?

B. Le 9 mai : les bals (Doc 2)

5. Souligne dans le document toutes les indications d'heure et de lieu.
6. En quoi peut-on dire que le 9 mai est un moment de fête populaire ?

C. Le 10 mai : le vin d'honneur (Doc 3)

7. Relève les personnes invitées au vin d'honneur.
8. Souligne dans la lettre trois expressions qui montrent la sympathie.

D. L'argent des bals : un choix de la ville (Doc 4)

9. Releve :

- le produit net total des deux bals
- le nom des deux lieux qui reçoivent cet argent.

10. Pourquoi peut-on dire que les bals ne sont pas seulement un divertissement ?

Explique en 4–5 lignes en t'appuyant sur la destination de l'argent.

Phase 3 – Rédaction finale (15–20 min)

En 10 lignes, réponds à la question :

Quelle est la particularité de la fête de l'armistice de 1945 à Saint-Claude ?

Coup de pouce possible :

1. Commence par une phrase d'introduction qui rappelle où et quand se déroule cette fête.
2. Explique le déroulement du 8 mai (ton solennel, hommage aux morts) avec au moins deux éléments précis du programme.
3. Montre ensuite que la cérémonie continue les 9 et 10 mai (bals, vin d'honneur) et qu'il s'agit d'une fête qui oscille entre joie et recueillement.

Éléments de reprise :

Le 8 mai 1945, c'est le jour de la victoire des Alliés et de la fin de l'occupation allemande. Pour les habitants, c'est aussi le retour de la République autour de la figure du général de Gaulle, dont le message est diffusé pendant la cérémonie.

Toute la population de Saint-Claude est invitée à se rassembler, ce qui donne l'image d'une ville unie pour fêter la fin de la guerre.

Même si on fête la victoire, il reste beaucoup de deuils dans la ville, avec des familles qui ont perdu des proches pendant la guerre ou la déportation.

La transition politique est fragile : la mairie doit composer à la fois avec le Comité local de Libération (la Résistance) et avec le maire officiel, Fernand Michalet, représentant de l'État.

On voit aussi que la situation matérielle est difficile, car le texte précise qu'il faut « si possible » illuminer et fleurir les fenêtres, ce qui montre les pénuries et la reconstruction à peine commencée.

À Saint-Claude, cette situation est encore plus marquée parce que la ville a subi la grande rafle d'avril 1944 et que certains déportés ne sont revenus qu'en 1945 ou ne sont jamais revenus, ce qui rend la fête de la victoire à la fois heureuse et très douloureuse.

Dans plusieurs villes françaises, la victoire de mai 1945 est célébrée sur deux jours, avec à la fois une cérémonie officielle au monument aux morts et des réjouissances populaires (défilés, retraites aux flambeaux, bals) les 8 et 9 mai.

Ce qui rend la ville vraiment particulière, c'est le contexte de la grande rafle d'avril 1944 et le retour progressif des déportés en 1945, qui donnent à la fête un caractère beaucoup plus douloureux que dans d'autres communes.

La municipalité organise un vin d'honneur spécialement pour les prisonniers et déportés rapatriés, et surtout, elle verse l'intégralité du produit net des bals (près de 30 000 francs) aux maisons de repos de Chamblay et d'Arbois, destinées à ces anciens déportés et prisonniers.

On ne se contente donc pas de danser : la joie de la victoire est transformée en geste concret de solidarité envers les victimes de la rafle et de la déportation, ce qui donne à la fête un « goût amer » très spécifique à Saint-Claude.

Proposition d'exploitation pédagogique centrée sur un document : le document 1, programme de la journée du 8 mai 1945.

A. Présentation du document

- Quel type de document est-ce ?
- De quand date t-il ?
- Quel est l'auteur du document ?
- De quoi parle t-il ?
- En France, pourquoi le 8 mai 1945 est-il une date importante ?

B. Analyse du document

Etape 1 :

- Qu'est-ce qui est organisé, où et à quelle heure ?
- Que va t-il se passer d'après le programme ?
- Qui y participe ? Détaillez les groupes nommés.
- Que demande t-on de faire « si possible » ?

Etape 2 :

- La 2e phrase demande de mettre des drapeaux ou des illuminations, « si possible » :
Qu'est-ce que cela laisse entendre ?
- Lors de la marche, les différents groupes sont-ils séparés ou regroupés ?
- Observez : « Cortèges imposant : Sociétés musicales, Personnalités Officielles, Conseil Municipal, Comité de Libération, Compagnie des Sapeurs-Pompiers, Écoles, Sociétés Diverses, Population »
 1. Qui est le Conseil Municipal ?
 2. Qui est le Comité de Libération ?
 3. Pourquoi sont-ils ensemble sur l'affiche ?
 4. Quel message envoie cette composition ?

- Quel passage du document montre que la Résistance n'était pas seule à se battre ?

Etape 3 :

- Cite un passage du document qui montre que la journée a une portée particulière à Saint-Claude
- Pourquoi parle-t-on de « dignité » ?
- Comment cette « dignité » s'exprime-t-elle dans le programme ?
- Lisez le document d'un bout à l'autre. Quel est le ton ? (Choisissez parmi les options et justifiez)
 - Solennel et grave
 - Joyeux et festif
 - Officiel et formel
 - Pressant et urgent
 - Autre : _____

Justification par des citations du texte :

C. En s'aidant du paratexte :

- Pourquoi les festivités sont-elles étalées sur 3 jours ?
- Quelle différence peut-on voir entre ces trois journées ?
- Quels sont les « circonstances locales » dont parle le programme ?
- Comment ce document montre qu'il s'agit à la fois d'une période de triomphe mais aussi de difficultés pour se reconstruire ?

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE AUTOUR DU PROGRAMME DU 8 MAI

1945 (DOCUMENT 1)

INSCRIPTION DANS LE PROGRAMME LYCEE

TRONC COMMUN Histoire-Géographie (Terminale Générale)

Programme :

Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945)

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Points d'entrée :

- Libération de la France (août-septembre 1944) et retour à la République
- 8 mai 1945 : capitulation allemande
- Transition Résistance → pouvoir légitime (Comité Libération + Conseil municipal)
- Complexité local/national : victoire + deuil (rafle 1944)

Compétences visées :

- Contextualiser :
 - Mettre un événement ou une figure en perspective.
 - Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes.
- Construire une argumentation historique :
 - Analyser sources primaires (affiche)
 - Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique : comprendre les ambiguïtés du document.

I. PRESENTATION ET FCONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

1. Identification critique

Quel type de source primaire s'agit-il ? Quel est son auteur institutionnel et sa date précise ?

Quel événement national célèbre cette affiche ?

2. Repères chronologiques

Localisez Saint-Claude. Pourquoi sa position frontalière est-elle stratégique ?

Quelle est la signification politique du Comité Local de Libération en mai 1945 ?

II. ANALYSE DU CONTENU ET DES INTENTIONS

A. Lecture structurée du programme

1. Décomposez le déroulé des événements prévus (lieux, heures, séquence).
2. Quel vocabulaire est utilisé pour montrer le caractère institutionnel ? Citez 3 termes.

B. Mobilisation collective

L'affiche énumère "Cortèges imposants : Sociétés musicales, Personnalités Officielles, Conseil Municipal, Comité de Libération, Sapeurs-Pompiers, Écoles, Sociétés Diverses, Population".

- Quelle unité cette composition symbolise-t-elle ?
- En quoi incarne-t-elle le retour à la République ?

C. Ambiguïtés de ton

La formule "dignité qu'imposent les circonstances locales" rompt avec le triomphalisme attendu.

- Analysez cette rupture rhétorique.
- Quel équilibre entre victoire nationale et deuil local propose le programme sur 3 jours ?

III. MISE EN PERSPECTIVE NATIONALE

En quoi cette affiche municipale illustre-t-elle l'ambiguïté de la Libération française entre triomphe et fractures persistantes ?